

LES PROPOSITIONS DE L'ANCO

Christian Masson fait lecture des propositions de l'ANCO.

➤ **Deux grands préalables**

- Mener à bien la décentralisation du Canal d'Orléans avec transfert de l'ensemble de la propriété du canal et de ses dépendances, sans oublier les étangs. Décision politique mais urgente si nous ne voulons pas voir le canal abandonné. Nous n'avons plus le droit de mettre en déshérence notre patrimoine fluvial.
- S'assurer de l'alimentation en eau par pompage en Loire en adaptant la ressource aux besoins et en menant une réflexion sur les eaux souterraines.

➤ **Vous ne serez pas surpris que nous soyons pour la poursuite des travaux**, en respectant les ouvrages classés mais en proposant également des adaptations fonctionnelles comme sur l'écluse de Vitry aux Loges

➤ **Utiliser au mieux l'existant en rapprochant dès maintenant les habitants du canal**

➤ **Ne pas attendre que tout le linéaire soit ouvert pour tenter des expériences**

- Imaginer de séparer quelquefois les marcheurs des cyclos en ouvrant progressivement l'autre rive aux marcheurs
- Communiquer sur la piste cyclable actuelle, en la maintenant en bon état, ce n'est pas toujours le cas. Le linéaire possède pratiquement partout deux chemins de halage, préférer la piste du côté ombragé. Exemple entre le bourg de Fay aux Loges et le Gué Girault, la piste gagnerait à être située sur la rive sud et non sur la rive nord.
- Informer les habitants sur les possibilités actuelles de pratique du canoé, du kayak. et de barques sans moteur, gratuites et sans déclaration. Des passes à canoé existent, construites à grands frais elles sont peu utilisées.
- Développer une signalisation sur le canal, matérialisée par des panneaux uniformisés, indiquant les commerces, les points d'eau, les directions et distances des communes les plus proches et les éléments patrimoniaux visibles.

➤ **Chaque bief du canal fermé par les écluses peut s'assimiler à un plan d'eau et nous proposons que l'autorisation de naviguer entre les écluses en bateau à moteur soit mise en place.**

Pour ce faire,

- Etablir en fonction des nouveaux textes un règlement particulier de police de navigation, par le gestionnaire en association avec les services de l'Etat, des utilisateurs, des associations. Ce règlement devra être validé par Monsieur le Préfet. Ce texte peut prévoir les lieux d'arrêt, la vitesse autorisée... Des mises à l'eau fonctionnelles sur chaque bief utilisable devront être aménagées.
- Favoriser des accès routiers pour les pêcheurs sur la rive opposée à celle recevant la piste cyclable.

- Développer la couverture téléphonique sur ce territoire ne serait ce que pour des raisons de sécurité.
- Très vite autoriser la navigation là où les écluses sont restaurées, c'est-à-dire entre Combleux et Fay aux loges et entre Grignon et Chalette sur Loing. Nous pourrions ainsi tirer des leçons de ces expériences et en tirer profit lorsque l'ensemble du linéaire sera ouvert. Tous les marinières ne peuvent être que d'accord.

➤ **Créer un axe touristique fort autour du Canal d'Orléans et bénéfique aux Loiretains**

- Nécessité d'engager une démarche globale des communes vers le canal.
- Accompagner les communes désirant réaliser des investissements à vocation touristique à proximité du canal.
- Organiser des fêtes sur le canal en fédérant les communes, dans un premier temps une versant Seine, une versant Loire, ensuite sur le linéaire.
- Que le canal devienne un musée à ciel ouvert retraçant en quelques écluses l'évolution des systèmes de construction et de manoeuvres de ces ouvrages d'art, puisque nous avons des exemples de réalisation s'échelonnant du XVIIIe siècle à nos jours, depuis les systèmes à balancier puis les crics manuels et les vérins de tout type, les portes en bois les portes métalliques les mixtes, les maçonneries et le béton, les tunnels de remplissage et de vidange si caractéristiques du Canal d'Orléans et le pont tournant de Combleux unique en son genre.

➤ **Aménager la cale à Girard à Chécy en base nautique**, pouvant également servir de halte nautique et accueillir les bateaux de Loire l'hiver. Une étude a été réalisée, il faut maintenant trouver des financeurs pour accompagner les bénévoles dans ce projet.

➤ **Enfin :**

- Que les décideurs ne perdent pas de vue dans les SAGE, qu'ils soient de Beauce ou d'ailleurs, les besoins en eau du canal.
- Et pourquoi pas la création d'un comité consultatif à la fois sur les projets et les modes de réalisation? Les modalités de ce comité restent à définir mais son rôle doit être pris en considération afin d'éviter certaines erreurs pouvant être irréremédiables ou onéreuses.

Un message fort :

Tous les canaux de la région Centre se sentent solidaires, tous bénéficieront des travaux réalisés sur l'un d'entre eux.